



Novembre 2016 - n°11/12

Infos rapides

En septembre 2016, l'excédent agroalimentaire français recule de nouveau sur un an

En septembre 2016, l'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 485 millions d'euros. Cet excédent diminue de moitié par rapport à septembre 2015, dans un contexte de baisse, en valeur, des exportations (- 324 millions d'euros) et de hausse des importations (+ 161 millions d'euros). Le solde des échanges régresse avec les pays tiers (- 196 millions d'euros) comme avec l'UE (- 289 millions d'euros).

Le solde des échanges de produits agricoles bruts recule de 299 millions d'euros sur un an, en lien notamment avec la baisse des exportations de céréales. L'excédent des échanges de produits transformés régresse de 185 millions d'euros sur un an. En valeur, les exportations baissent (notamment pour les produits pour animaux et viandes de volaille) tandis que les importations s'accroissent (en particulier pour les boissons et produits à base de fruits et légumes).

Sommaire

- Principales tendances du commerce extérieur** page 2
Baisse, sur un an, des exportations et de l'excédent agroalimentaire en septembre
- Produits agricoles bruts** page 3
Le recul des ventes de céréales pèse sur le solde des échanges de produits bruts
- Produits agricoles transformés** page 4
Sur un an, hausse des importations de boissons

Sources et définitions page 5

Pour en savoir plus page 5

Principales tendances du commerce extérieur

Les faits marquants

Baisse, sur un an, des exportations et de l'excédent agroalimentaire en septembre

L'excédent des échanges agroalimentaires français atteint 485 millions d'euros en septembre 2016, soit une diminution de moitié par rapport à septembre 2015. Cette évolution découle de la baisse, en valeur, des exportations sur un an (- 324 millions d'euros, soit - 6 %), et de la progression des importations (+ 161 millions d'euros, soit + 4 %).

Avec les pays tiers, les exportations ont diminué de 178 millions d'euros (- 9 %) alors que, dans le même temps, les importations ont augmenté de 18 millions d'euros (+ 1 %). L'excédent s'établit ainsi à 487 millions d'euros, en baisse de 196 millions d'euros par rapport à septembre 2015. Les produits bruts contribuent le plus à cette évolution avec le recul des expor-

tations d'orge vers la Chine et de blé tendre vers l'Algérie, en volume et en valeur.

Avec l'Union européenne, le solde du commerce extérieur perd 289 millions d'euros par rapport à septembre 2015 et est déficitaire pour le deuxième mois consécutif (- 2 millions d'euros). Les exportations régressent de 146 millions sur un an (- 4 %) et les importations progressent de 143 millions d'euros (+ 5 %). La baisse des exportations est particulièrement marquée pour les produits transformés (-110 millions d'euros, soit - 4 %).

Sur les neuf premiers mois de 2016, l'excédent agroalimentaire atteint 4,8 milliards d'euros, en baisse de plus de 2 milliards d'euros par rapport à 2015. Avec l'UE, l'excédent a été réduit de deux-tiers.

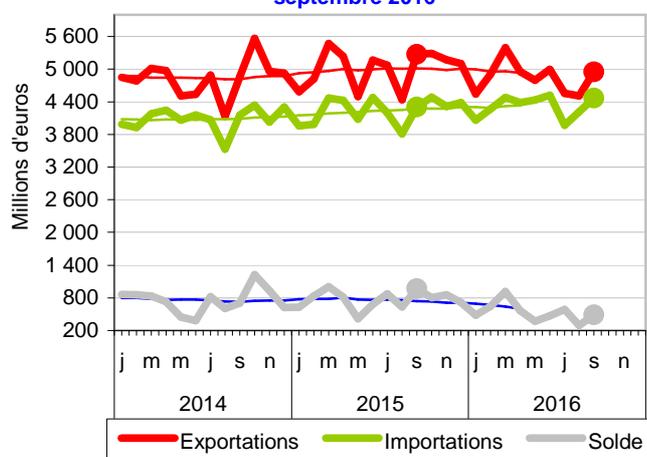
Les indicateurs

Produits CPF2	Septembre						Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
UE												
Produits bruts	508	562	747	711	239	149	5 035	5 357	7 805	7 637	2 770	2 280
Produits transformés	2 461	2 549	2 508	2 398	47	-151	20 936	21 497	20 090	19 831	-845	-1 666
AGROALIMENTAIRE	2 968	3 111	3 255	3 109	287	-2	25 971	26 854	27 896	27 468	1 925	614
Pays tiers												
Produits bruts	501	501	422	213	-78	-287	4 638	4 860	4 177	3 526	-461	-1 335
Produits transformés	836	853	1 597	1 628	762	775	7 101	7 084	12 493	12 615	5 391	5 530
AGROALIMENTAIRE	1 336	1 354	2 019	1 841	683	487	11 739	11 945	16 669	16 141	4 930	4 196
Monde												
Produits bruts	1 008	1 063	1 169	924	161	-138	9 673	10 217	11 982	11 163	2 309	946
Produits transformés	3 296	3 403	4 105	4 026	809	624	28 037	28 582	32 583	32 446	4 546	3 864
AGROALIMENTAIRE	4 305	4 465	5 274	4 951	970	485	37 710	38 799	44 565	43 609	6 855	4 810

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

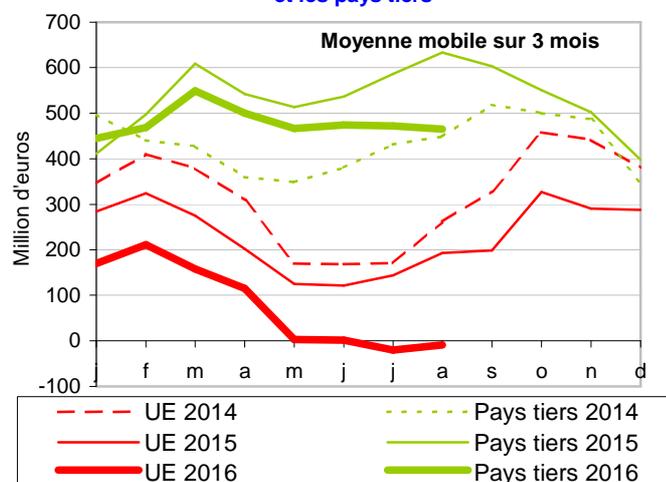
Sur un an, l'excédent agroalimentaire régresse en septembre 2016



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Sur un an, le solde des échanges diminue avec l'UE et les pays tiers



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles bruts

Les faits marquants

Le recul des ventes de céréales pèse sur le solde des échanges de produits bruts

Le solde des échanges de **produits agricoles bruts** est négatif, pour le deuxième mois consécutif, à - 138 millions d'euros en septembre 2016. Il marque une baisse de 299 millions d'euros par rapport à 2015. Si l'excédent se dégrade aussi bien avec les pays tiers qu'avec l'UE, la baisse est largement plus marquée avec les premiers (- 209 millions d'euros sur un an, contre - 90 millions d'euros avec l'UE).

Les **exportations** (un peu plus de 0,9 milliard d'euros) reculent de 245 millions d'euros (- 21 % par rapport à septembre 2015). La valeur des exportations de céréales, au premier rang des produits bruts exportés, dimi-

nue de 47 % sur un an, en lien avec la baisse des quantités d'orge et de blé tendre vendues respectivement à la Chine et l'Algérie.

Les **importations** (légèrement supérieures au milliard d'euros) sont en hausse de 54 millions d'euros (+ 5 % par rapport à septembre 2015).

Sur les neuf premiers mois de l'année 2016, l'excédent des échanges de produits bruts s'établit à 946 millions d'euros, en recul de 59 % par rapport à 2015.

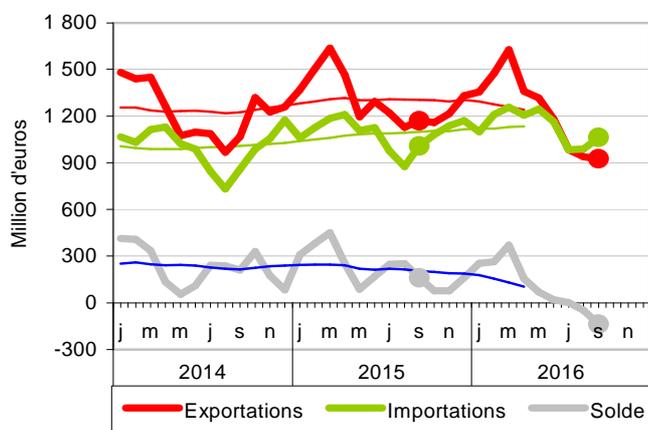
Les indicateurs

Produits CPF4	Septembre						Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
PRODUITS BRUTS	1 008	1 063	1 169	924	161	-138	9 673	10 217	11 982	11 163	2 309	946
Agriculture et élevage	864	905	1 087	846	222	-59	8 458	8 858	11 251	10 439	2 793	1 581
Céréales, légum., oléagi.	178	205	586	353	407	148	1 251	1 389	6 634	5 762	5 384	4 374
Céréales n. c. riz	31	35	521	278	490	243	336	329	5 747	4 762	5 411	4 433
Oléoprotéagineux	146	169	65	74	-81	-95	910	1 056	882	997	-28	-60
Légumes, fleurs, plantes	164	175	132	138	-32	-36	2 333	2 438	1 617	1 765	-715	-673
Légumes	123	138	108	121	-15	-17	1 908	2 033	1 380	1 547	-528	-486
Prod. cult. permanentes	462	478	153	153	-310	-325	4 442	4 633	1 331	1 326	-3 111	-3 308
Fruits	291	310	129	123	-162	-187	2 799	3 016	1 076	1 068	-1 724	-1 948
Café, cacao, thé	76	68	1	3	-74	-65	761	703	26	18	-735	-686
Animaux vifs, œufs, miel	59	48	216	202	156	154	432	398	1 668	1 586	1 236	1 188
Bovins	4	2	138	137	134	135	36	26	1 029	1 018	993	993
Produits sylvicoles	24	20	34	33	11	13	191	187	325	302	134	115
Pêche et aquaculture	120	137	48	45	-72	-92	1 024	1 172	406	422	-619	-751

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

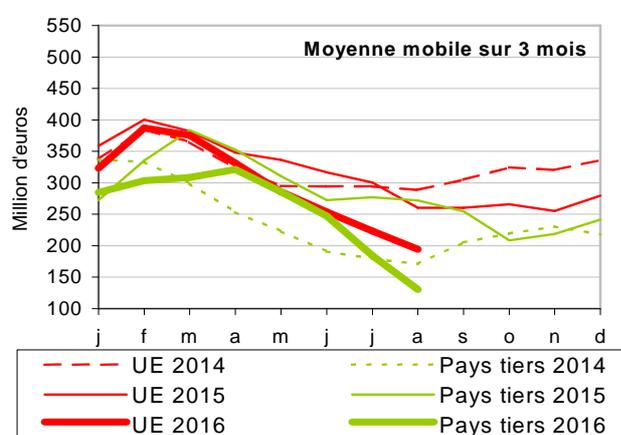
Le solde des produits agricoles bruts est déficitaire en septembre 2016



Source: Douanes - CPF 2015

Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Les exportations de céréales sont en retrait sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Produits agricoles transformés

Les faits marquants

Sur un an, hausse des importations de boissons

L'excédent des échanges de **produits transformés** atteint 624 millions d'euros en septembre 2016, en baisse de 185 millions d'euros sur un an.

Les **exportations** diminuent de 79 millions d'euros (- 2 %) par rapport à septembre 2015. La valeur des exportations d'aliments pour animaux perd 29 % sur un an. Les exportations de produits animaux et plus particulièrement de viandes de volaille reculent également de 25 % en valeur.

Parallèlement, la valeur des **importations** s'accroît (+ 106 millions d'euros soit + 3 % sur un an), conséquence d'une demande importante en boissons, produits à base de fruits et légumes, produits laitiers et chocolat et confiserie.

Sur les neuf premiers mois de 2016, l'excédent des échanges de produits transformés s'établit à 3,9 milliards d'euros, en recul de 15 % sur un an.

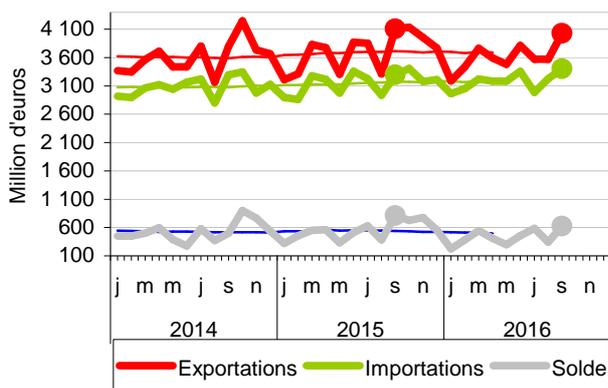
Les indicateurs

Produits CPF4	Septembre						Cumuls 9 mois					
	Importations		Exportations		Solde		Importations		Exportations		Solde	
	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016	2015	2016
IAA, TABACS	3 296	3 403	4 105	4 026	809	624	28 037	28 582	32 583	32 446	4 546	3 864
Viandes, prod. de l'abattage	468	450	417	385	-51	-65	4 163	3 887	3 270	3 137	-893	-750
<i>Viande bovine</i>	105	97	82	79	-23	-18	971	882	669	664	-301	-219
<i>Viande porcine</i>	70	61	64	69	-6	7	628	488	552	590	-76	102
<i>Volaille</i>	87	89	99	74	11	-15	747	778	709	573	-38	-205
Prod. préparés de la pêche	345	355	70	60	-275	-296	2 749	2 837	601	613	-2 148	-2 224
Prod. à base de fruits & lég.	373	410	167	175	-206	-235	3 327	3 557	1 467	1 457	-1 861	-2 100
Huiles, tourteaux, corps gras	305	263	88	95	-216	-168	2 689	2 551	853	922	-1 837	-1 630
<i>Tourteaux</i>	146	109	21	11	-125	-97	1 278	1 050	114	101	-1 164	-948
Produits laitiers, glaces	249	275	521	514	272	239	2 455	2 374	4 904	4 618	2 449	2 243
<i>Fromages</i>	112	116	255	256	143	140	1 022	1 028	2 178	2 137	1 156	1 110
Produits des céréales	151	152	240	230	89	78	1 190	1 254	1 992	1 989	802	735
Biscuits, pâtisseries, pâtes	205	202	156	171	-49	-30	1 588	1 654	1 226	1 379	-362	-275
Autres produits alimentaires	686	732	716	745	29	13	5 548	5 872	5 862	5 946	314	74
<i>Sucre</i>	19	25	87	100	68	75	196	200	825	762	629	562
<i>Chocolat, confiserie</i>	292	320	226	215	-66	-105	1 965	2 157	1 568	1 598	-398	-559
Aliments pour animaux	79	82	267	190	189	108	691	727	1 686	1 548	996	821
Boissons	273	348	1 437	1 437	1 164	1 090	2 347	2 524	10 538	10 646	8 191	8 122
<i>Vins, champagne</i>	60	96	796	802	736	706	474	548	5 804	5 770	5 329	5 221
<i>Eaux de vie, alcools</i>	103	120	446	424	343	304	797	837	2 920	3 043	2 123	2 207
Tabacs	162	133	27	22	-136	-110	1 290	1 345	185	193	-1 105	-1 152

Source: Douanes/SSP

Mises en perspective

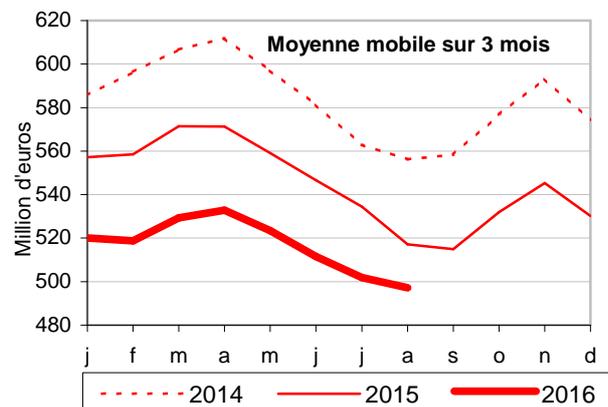
Sur un an, l'excédent des échanges en produits transformés diminue en septembre 2016



Note : les courbes en trait fin représentent les moyennes mobiles sur 12 mois de chacune des séries

Source: Douanes - CPF 2015

La baisse des exportations de produits laitiers reste marquée, sur un an



Source: Douanes - CPF 2015

Sources et définitions

Les données collectées par la Direction générale des douanes et droits indirects sont, chaque mois, enrichies par des données issues de déclarations tardives : des opérations relatives à des mois antérieurs (notamment les plus récents), non connues au moment de leur première diffusion, peuvent être intégrées. Dès la première diffusion, une estimation de la valeur finale anticipant les déclarations tardives est toutefois réalisée. C'est cette estimation de la valeur finale qui est diffusée et non la simple somme des valeurs collectées.

Les résultats ainsi estimés pour un mois donné sont affinés au cours des diffusions postérieures au fur et à mesure de la disponibilité des déclarations tardives. Cette correction est effectuée surtout sur une période de 24 mois. Après deux ans, il n'y a plus d'enrichissements significatifs.

L'estimation est appliquée à l'ensemble des séries les plus importantes : FAB/FAB, toutes les rubriques des niveaux d'agrégation spécifiques de la nomenclature agrégée utilisés, les zones géographiques et économiques et les plus importants pays fournisseurs et clients de la France.

La classification des produits française révision 2 (CPF rév. 2, 2008) est la nomenclature statistique, nationale et centrale de produits qui se substitue depuis le 1er janvier 2008 à la CPF rév. 1.

La Direction Générale des Douanes et Droits Indirects, responsable de l'élaboration et de la diffusion des statistiques du commerce extérieur français, a utilisé cette nomenclature pour la diffusion des résultats. Les données ont été mises à jour à partir de janvier 2007.

Les échanges avec les partenaires de l'Union européenne doivent être déclarés à partir d'un certain montant annuel d'importations et d'exportations. Ce seuil est régulièrement relevé. A compter du 1er janvier 2011, il a été porté à 460 000 euros.

Le territoire statistique de la France comprend la France continentale, la Corse, les autres îles françaises du littoral, la principauté de Monaco et les départements d'outre-mer.

Les statistiques du commerce extérieur sont valorisées à la frontière française, c'est-à-dire y compris le coût d'acheminement jusqu'au passage de la frontière française.

A l'exportation, la valeur inclut le coût du trajet et de l'assurance sur le territoire national. C'est la valeur FAB, franco à bord.

A l'importation, la valeur comprend le coût du trajet et de l'assurance du point de départ jusqu'à la frontière. C'est la valeur CAF, coût, assurance et fret.

Le pays indiqué est par principe celui d'origine des marchandises.

La nomenclature CPF (Classification des Produits Française) est identique à la nomenclature européenne CPA (Classification des Produits associés aux Activités).

UE : UE à 28

IAA : Industries agricoles et alimentaires.

MM3 : moyenne mobile sur trois mois.

MM12 : moyenne mobile sur douze mois.

Pour en savoir plus

Toutes les séries conjoncturelles publiées pour le thème de cette Infos Rapides sont présentes dans l'espace « Données en ligne » du site Internet de la statistique agricole :

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr>



Agreste : la statistique agricole

Ministère de l'Agriculture, de l'Agroalimentaire et de la Forêt
Secrétariat Général

SERVICE DE LA STATISTIQUE ET DE LA PROSPECTIVE

3 rue Barbet de Jouy - 75349 Paris 07 SP

Site Internet : www.agreste.agriculture.gouv.fr

Directrice de la publication : Béatrice Sédillot

Rédacteur : Thibaut Champagnol

Composition : SSP

Dépôt légal : à parution

© Agreste 2016

Cette publication est disponible à parution sur le site Internet de la statistique agricole

<http://www.agreste.agriculture.gouv.fr> (dans la rubrique Conjoncture)